

ANNEXE 1 :

HABITATIONS

NATURE DE LA CONSTRUCTION	NATURE DU RISQUE	CRITERES S = surface de plancher totale		BESOIN MINIMAL EN EAU			DISTANCES entre le ou les PEI et l'entrée du bâtiment	NOMBRE MAXI PEI
				Débit	Durée d'extinction	Quantité d'eau totale		
Habitations individuelles	Isolées en milieu rural							
	RCF	Distance ≥ 8 m de tout bâtiment tiers	S ≤ 250m ²	30m ³ /h	1 heure	30 m ³	400 m	1
	RCF		S > 250m ²	30m ³ /h	2 heures	60 m ³		2
	Non isolées							
	RCO	Distance < 8 m de tout bâtiment tiers		60m ³ /h	2 heures	120 m ³	200 m	2
	RCO	- Jumelées - En bande		60m ³ /h	2 heures	120 m ³	200 m	2
Habitations collectives	RCO	2ème famille (R+3 maxi)		60m ³ /h	2 heures	120 m ³	200 m	2
		3ème famille A		60m ³ /h	2 heures	120 m ³	200 m	2
		3ème famille B*		60m ³ /h	2 heures	120 m ³	200 m ou ramené à 60m si colonne sèche	2
	RCI	4ème famille*		120m ³ /h	2 heures	240 m ³	200 m ou ramené à 60m si colonne sèche	2

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

NATURE DE LA CONSTRUCTION	NATURE DU RISQUE	CRITERES S = surface développée limitée par un CF 1 heure		BESOIN MINIMAL EN EAU			DISTANCES entre le ou les PEI et l'entrée du bâtiment	NOMBRE MAXI PEI
				Débit	Durée d'extinction	Quantité d'eau totale		
Etablissements recevant du public	RCF	S ≤ 50 m ² et isolé à plus de 8 m de tout tiers et pas de locaux à sommeil		Pas de prescription de Défense Extérieure Contre l'Incendie				
	RCF	S ≤ 250 m ²		30m ³ /h	2 heures	60 m ³	200 m	2
	RCO	250 m ² < S ≤ 500 m ²		60m ³ /h	2 heures	120 m ³	200 m	2
	RCI	500 m ² < S ≤ 1000 m ²		120m ³ /h	2 heures	240 m ³	200 m	2
	RP	S > 1000 m ²		Suivant avis de la commission de sécurité compétente sur la base de la D9				

Reçu en Préfecture le : 31 JUIL. 2024

Publié le 31 JUIL. 2024

ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS

NATURE DE LA CONSTRUCTION	NATURE DU RISQUE	CRITERES S = surface développée limitée par un CF 2 heures	BESOIN MINIMAL EN EAU			DISTANCES entre le ou les PEI et l'entrée du bâtiment	NOMBRE MAXI PEI
			Débit	Durée d'extinction	Quantité d'eau totale		
Artisanats - Industries -Bureaux	RCF	S ≤ 50 m ² et isolé à plus de 8 m de tout tiers et pas de locaux à sommeil	Pas de prescription de Défense Extérieure Contre l'Incendie				
	RCF	S ≤ 250 m ²	30m ³ /h	2 heures	60 m ³	200 m	2
	RCO	250 m ² < S ≤ 500 m ²	60m ³ /h	2 heures	120 m ³	200 m	2
	RCI	500 m ² < S ≤ 1000 m ²	120m ³ /h	2 heures	240 m ³	200 m	2
	RP	S > 1000 m ²	Analyse particulière en référence à l'instruction technique D9				

EXPLOITATIONS AGRICOLES

NATURE DE LA CONSTRUCTION	NATURE DU RISQUE	CRITERES S = surface développée limitée par un CF 1 heure	BESOIN MINIMAL EN EAU			DISTANCES entre le ou les PEI et l'entrée du bâtiment	NOMBRE MAXI PEI
			Débit	Durée d'extinction	Quantité d'eau totale		
Tout type d'exploitation agricole (stockage de matériel, stockage de fourrage, à usage d'élevage)	RCF	S ≤ 150 m ² et isolé à plus de 8 m de tout tiers ne contenant ni produits phytosanitaires et/ou ammonitrates	Pas de prescription de Défense Extérieure Contre l'Incendie				
	RCF	S ≤ 250 m ²	30m ³ /h	1 heure	30 m ³	400 m	1
	RCF	250 m ² < S ≤ 500 m ²	30m ³ /h	2 heures	60 m ³	400 m	2
	RCO	500 m ² < S ≤ 1000 m ²	60m ³ /h	2 heures	120 m ³	400 m	2
	RCI	1000 m ² < S ≤ 2000 m ²	120m ³ /h	2 heures	240 m ³	400 m	2
	RP	S > 2000 m ²	Analyse particulière en référence à l'instruction technique D9				

DIVERS

NATURE DE LA CONSTRUCTION	NATURE DU RISQUE	BESOIN MINIMAL EN EAU			DISTANCES entre le ou les PEI et le risque à défendre	NOMBRE MAXI PEI
		Débit	Durée d'extinction	Quantité d'eau totale		
* Camping	RCF	Se référer à l'arrêté préfectoral camping en vigueur				
* Aires d'accueil des gens du voyage	RCF	30m ³ /h	2 heures	60 m ³	300 m	2
* Aire de stationnements de camping cars	RCF	30m ³ /h	2 heures	60 m ³	300 m	2